

F.F.T.T. L.L.T.T.

COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

Commission Sportive

Compte-rendu de la Commission Sportive 21 décembre 2015

<u>Par mail</u>: Claude BERNARDIN, Jean François CHARLIER, Geoffrey DENNEULIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Aurore DUSSART, Frédéric GIARDI, Françoise LAPICQUE, Christophe PELLI, Jean Pierre NAUDIN, Antonio PINTO

Championnat par équipe départemental phase 1

* Récapitulatif des traitements des litiges de la 1ère phase.

Sur proposition de Geoffrey DENNEULIN, les décisions suivantes ont été prises à l'issue de chaque journée par consultation mail, et les courriers correspondants ont été adressés aux clubs concernés :

- J1, D1 poule B: sanction contre Tiercelet pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J1, D2 poule B : sanction contre Toul pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J1, D2 poule C : sanction contre Toul pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J1, D3 poule A : courrier à Dombasle 4 pour rappel de saisie de feuille de rencontre
- J1, D4 poule C : sanction contre Pont-à-Mousson 7 pour forfait prévenu, amende de 30 €
- J1, D4 poule D : sanction contre Pont-à-Mousson 6 pour feuille de rencontre incomplète, amende de 10 €
- J1, D4 poule E : courrier à Pont-à-Mousson 8 pour rappel de saisie de feuille de rencontre
- J1, D4 poule F : sanction contre Longuyon 8 pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J1, D4 poule F : courrier à Villers la Montagne 2 pour rappel de saisie de feuille de rencontre
- J2, D1 poule B : sanction contre Villers 8 pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J2, D2 poule A : suite à présence de 2 joueurs provenant d'équipes de plus petit numéro dans l'équipe de Baccarat, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 6-8, devenu 10-4
- J2, D2 poule C : suite à présence de 2 joueurs provenant d'équipes de plus petit numéro dans l'équipe de Lay st christophe 3, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 9-5, devenu 12-2
- J2, D3 poule B : suite à présence de 2 joueurs provenant d'équipes de plus petit numéro dans l'équipe de Dombasle 5, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 0-14, devenu 4-10
- J2, D3 poule E : sanction contre Malleloy 3 pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J2, D3 poule G : courrier à Tiercelet 3 pour rappel de saisie de feuille de rencontre
- J2, D4 poule B : suite à présence de 2 joueurs provenant d'équipes de plus petit numéro dans l'équipe de Essey 5, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 7-7, devenu 10-4
- J2, D4 poule C : sanction contre Pont à Mousson 7 pour 1 joueur non qualifié et muté et 1 joueur absent : défaite par pénalité
- J2, D4 poule C : sanction contre Foug 4 pour feuille de rencontre incomplète, amende de 10 €
- J3, D1 poule B : sanction contre Tiercelet pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J3, D4 poule C : sanction contre Pont à Mousson 7 pour 2 joueurs mutés, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 11-3, devenu 12-2
- J4, D1 poule A : sanction contre Dombasle 3 pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J4. D1 poule B; sanction contre Tiercelet pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J4, D2 poule C : sanction contre Pont à Mousson 3 pour feuille de rencontre incomplète, amende de 10 €
- J4, D2 poule C: sanction contre Villers 9 pour retard d'envoi de la feuille de rencontre, amende de 10 €
- J4, D3 poule E : sanction contre Malleloy 3 pour retard d'envoi de la feuille de rencontre, amende de 10 €
- J4, D4 poule B : sanction contre Essey 5, pour avoir fait jouer un benjamin ; annulation de ses résultats pour l'équipe
- J4, D4 poule C : sanction contre Pont à Mousson 7 pour 2 joueurs mutés, annulation des résultats du joueur ayant remporté le plus de parties, score ancien 14-0, devenu 14-0
- J4, D4 poule F : courrier à Villers la Montagne 2 pour rappel de saisie de feuille de rencontre
- J5, D1 poule B : sanction contre Lay st christophe pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J5, D1 poule B: sanction contre Tiercelet pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J5, D2 poule A : sanction contre Baccarat 3 pour retard d'envoi de la feuille de rencontre, amende de 10 €

- J5, D4 poule B: sanction contre Essey 5, pour avoir fait jouer un benjamin; annulation de ses résultats pour l'équipe
- J5, D4 poule C: sanction contre Pont-à-Mousson 7 pour forfait général, amende de 43 €
- J5, D4 poule D : sanction contre Pont-à-Mousson 6 pour retard d'envoi de la feuille de rencontre, amende de 10 €
- J6, D1 poule B : sanction contre Tiercelet pour absence de JA, application d'une amende de 10 €, avec courrier pour rappeler d'avoir un JA au club
- J6, D4 Poule D : sanction contre Pont-à-Mousson 6 pour retard d'envoi de la feuille de rencontre, amende de 10 €
- J7, D1 Poule B : sanction contre Longuyon 4 pour absence de JA, application d'une amende de 10 €
- J7, D3 Poule B, sanction contre ASPTT 5 pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €
- J7, D3 Poule E, sanction contre Pont-à-Mousson 5 pour résultat non transmis, application d'une amende de 10 €

Championnat par équipe départemental phase 2

Constitution des poules, validée par mail, après inscription des nouvelles équipes en D4